

ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE 02

32, rue de Montpellier, 02220 Ciry-Salsogne

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901.

Autorisation Préfectorale n°3905 du 28.03.75 J.O. n°86 Agrément n°0025297

Affilié à la Fédération Française du Sport Automobile au Comité Régional Nord Picardie



PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2019 Fère-en-Tardenois – Le samedi 8 février 2020

Membres Présents :

Président de séance : Thomas Lemire

Membres de l'ASA présents ou représentés : 33

Membres de l'ASA absents : 41

Absent excusé : 0

Ordre du Jour :

- Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale 2018
- Rapport moral
- Bilan financier
- Questions diverses

18h00 Accueil des participants et signature de la feuille de présence

18h15 La séance est ouverte sous la Présidence de Mr Patrick Poincelet, qui remercie les membres présents de leurs participations aux ateliers sportif et technique de cette après-midi.

18h27 : Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire

Approbation à l'unanimité du compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire 2018

(Disponible sur www.rallyejeandelafontaine.fr)

18h28 : Rapport Moral

Présentation du nombre de licenciés de l'année 2019 : 74 membres licenciés contre 72 en 2018.

En comparaison avec l'année 2018, nous avons une augmentation de 2 membres.

Sur les dix ASA de la Ligue du Sport Automobile des Hauts de France, nous occupons la 7^{ème} place en fonction du nombre de licenciés.

Patrick Poincelet et Thomas Lemire s'efforcent de représenter l'ASA 02 au maximum, notamment à la ligue des Hauts de France dont ils ont été élus membres du Comité Directeur.

Néanmoins, Thomas déplore le manque de participation à la remise des prix de la ligue où il était seul avec aucune participation des pilotes pourtant récompensés.

A noter une belle représentation de nos officiels sur un grand nombre d'épreuve (toutes disciplines confondues) ainsi que de nos concurrents sur les épreuves de rallye et d'endurance Tout-Terrain.

Président : Mr Poincelet Patrick ☎ 03.23.82.58.59 Fax : 03.23.82.58.50

Mail : patrick.poincelet@spdo.fr

ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE 02

32, rue de Montpellier, 02220 Ciry-Salsogne

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901.

Autorisation Préfectorale n°3905 du 28.03.75 J.O. n°86 Agrément n°0025297

Affilié à la Fédération Française du Sport Automobile au Comité Régional Nord Picardie



Thomas Lemire évoque les problèmes rencontrés dans la région notamment avec l'ASA 59. Ils utilisent des méthodes commerciales professionnelles à fin de récupérer des licenciés (Lobbying, cadeaux, dénigrement des autres épreuves, engagements et licences gratuites...etc) Il précise que nous avons perdu 6 licenciés commissaires à cause de ces agissements et que la manière d'opérer de cette Asa n'est pas conforme à la déontologie du sport et du monde du bénévolat. Heureusement nous avons une dominance dans la discipline du Tout-Terrain. Nous sommes très peu concernés contrairement aux autres Asa de la région en souffrance par la perte de leurs membres.

18h51 : Approbation à l'unanimité du Rapport Moral

18h52 : Bilan Financier

Présentation du bilan financier par Mme Martine Pichelin

Bilan financier : voir annexe ci-jointe

19h01 : Approbation à l'unanimité du bilan financier

19h02 : Questions diverses : Néant

La séance est levée à 19h05

**Signature du Président
Patrick Poincelet**

**Signature du secrétaire
Thomas Lemire**